



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

Résolution sur la lutte contre l'extrémisme

Soumise par le NASUWT (Royaume-Uni) en vue de son adoption par la Conférence du CSEE, la Conférence régionale de l'Internationale de l'éducation, réunie à Budapest du 26 au 28 novembre 2012, adoptée le 27 novembre 2012

La Conférence du CSEE :

constate avec inquiétude que :

1. l'intolérance raciale et religieuse ainsi que les idéologies extrémistes se développent en Europe ;
2. les écoles et les élèves sont pris pour cibles par des extrémistes dans le but de promouvoir les idées racistes et fascistes ;
3. les recherches menées au Royaume-Uni démontrent qu'un enseignant sur cinq dispose de preuves établissant l'existence d'activités racistes organisées dans les écoles ou à leur proximité immédiate ;
4. les extrémistes essaient de stigmatiser les minorités ethniques et religieuses ainsi que les demandeurs d'asile et les réfugiés comme étant la cause du malaise économique et de l'accélération de la fracture sociale ;
5. la poursuite des programmes d'austérité économique dans certains pays va de pair avec l'accroissement des tensions sociales.

reconnaît :

6. la corrélation constatée à travers l'histoire et aujourd'hui encore entre la diffusion du racisme, du fascisme et de la xénophobie et l'échec de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité ;
7. la valeur de la diversité ethnique et culturelle en Europe, dont l'apport à l'économie et à la société de nos pays s'est avéré essentiel ;
8. le rôle de premier plan propre aux enseignants ainsi qu'aux autres personnels de l'éducation pour améliorer les chances offertes à chacun de réussir sa vie, lutter contre la pauvreté et promouvoir les valeurs progressistes ;
9. l'importante contribution des syndicats d'enseignants à la lutte contre l'extrémisme dans les établissements d'éducation, tous niveaux confondus et dans la société au sens large, ainsi que la nécessité d'accorder aux syndicats un appui sur ce plan.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

La Conférence :

- I. en appelle aux gouvernements des États et aux organismes internationaux afin qu'ils évaluent l'incidence de leurs programmes économiques sur la lutte contre l'extrémisme, la discrimination et l'inégalité ;
- II. engage le CSEE à apporter son appui aux organisations membres et à coopérer avec elles afin :
 - (i) d'informer les enseignants et les élèves des problèmes liés au racisme à l'école, dans les établissements d'enseignement post-secondaire et dans les universités, et de les éveiller à ceux-ci ;
 - (ii) de rassembler des informations sur la stigmatisation des écoles, des établissements d'enseignement post-secondaire et des universités par des extrémistes organisés ;
 - (iii) d'étudier la nature et l'ampleur des activités extrémistes dans les écoles, les établissements d'enseignement post-secondaire et les universités, en s'attachant également aux statistiques qui se dégagent quant au nombre d'attaques induites par des considérations d'ordre racial et religieux dans ces milieux ;
 - (iv) d'identifier les stratégies appropriées en matière de programmes des cours et d'enseignement afin de lutter contre le racisme et le fascisme ;
 - (v) de publier et diffuser les informations et les bonnes pratiques en la matière.